



# FORMULAIRE PHOTOS



<b>Date:</b>	30 avril 2024	<b>Saison (année):</b>	2024	<b>Catégorie:</b>	BM Amical Mardi
<b>Gérant:</b>	Yani Aimene		<b>Nom d'équipe:</b>	Bien Batés	
<b>1</b> Yani Aimene	<b>2</b> Stéphane Pilon	<b>3</b> Alex Marois	<b>4</b> Jean-Philippe Arseneault	<b>5</b> Alexandre Clairoux	<b>6</b> Jean-Philippe Foisy
<b>7</b> Benjamin Gauthier	<b>8</b> Pier-Luc Comtois	<b>9</b> Maxime Lee Nault	<b>10</b> Kevin Bourbonnais	<b>11</b> Alex Antonacci	<b>12</b> Jonathan Gagnon
<b>13</b> Nikolas Aubertin	<b>14</b> Dominique Myette Côté	<b>15</b> Joey roy	<b>16</b> Alec Lamoureux		
<b>17</b> Carl Dumaine	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>		

Les documents doivent être remis par courriel: [liguevoyageurs@outlook.com](mailto:liguevoyageurs@outlook.com). **Pour le 1 mai:** remettre le contrat de joueurs et le formulaire photos avec un minimum de 10 noms et 10 photos. Par la suite, vous avez jusqu'au **15 juin** pour remettre les documents finaux. Après cette date, amende de 100 \$ et suspension du gérant d'équipe pour 1 partie. Les documents doivent être identiques. Exemple: Sur votre contrat de joueurs le # 1 est Raymond Rodrigue vous aurez donc sur le formulaire photos comme # 1 Raymond Rodrigue. SVP prendre le temps de lire les procédures qui sont sur le site web. Tout joueur qui a joué 1 match doit être sur le contrat et formulaire photos même si le joueur décide de ne plus jouer il ne peut pas être retiré. \*\*\* Entre le 1 mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour.